

Association Générale des Etudiants de Lille  
Union Nationale des Etudiants de France



Congrès local de l'AGEL-UNEF  
Cité Scientifique/Villeneuve-d'Ascq  
Le 13 mars 1999

# PREPARATION AU 79<sup>e</sup> CONGRES DE L'UNEF

Pantin, du 2 au 5 avril 1999

# QUELLE AIDE SOCIALE ?

Deux éléments apparaissent dans tout débat que l'UNEF peut mener sur l'aide sociale :

- 1- Cette aide est insuffisante et inégalitaire. Comment peut-on parler d'Université « démocratisée » quand chaque étudiant ne dispose pas des mêmes moyens pour étudier ? La justice sociale n'a évidemment pas accompagné la massification de la population étudiante.
- 2- Les CROUS ne tiennent plus compte de leur mission de service public ! La privatisation s'accélère au sein des oeuvres sociales, notamment pour le logement et la restauration. Comme la privatisation suppose la loi du profit et de la concurrence, ce processus ne peut qu'accentuer les inégalités entre les étudiants.

## 1/ UN SYSTEME INEGALITAIRE ET INSUFFISANT

L'observatoire de la vie étudiante chiffre à 3500F par mois le montant nécessaire à chaque étudiant pour vivre et étudier décentement. Cependant, pour l'année 98/99, le montant mensuel maximum des bourses - auxquelles trop peu d'étudiants ont accès - est de moins de 2300F. Les premiers versements ont par ailleurs été effectués avec plusieurs mois de retard. Pour pallier ~~X~~ cette insuffisance de l'aide sociale, les étudiants n'ont souvent que deux choix : les petits boulots ou les prêts bancaires. C'est ainsi que près de la moitié d'entre nous se salarie. Le temps que nous passons à financer nos études de la sorte n'est donc pas consacré à notre véritable formation. De plus, les horaires de cours et de boulot se chevauchent généralement. Les seuls moyens pour les étudiants salariés de ne pas prendre trop de retard à l'Université reste alors le télé-enseignement (qui n'existe pas partout, dans toutes les formations et dont le prix est inabordable pour beaucoup d'entre nous) ou les cours du soir qui ne sont pas une solution pleinement satisfaisante.

## 2/ PRIVATISATION ET INJUSTICE SOCIALE

L'autre solution adoptée par quelques étudiants (notamment dans les filières dont les horaires ne permettent pas une activité salariée) est constituée par les prêts bancaires. Même si certains paraissent avantageux, un prêt reste un prêt et il est inacceptable que les établissements bancaires réalisent ainsi des profits alors que nous demandons simplement de pouvoir vivre et étudier dans de bonnes conditions. De plus, quitter l'université et tenter de rentrer dans la vie active endetté est un handicap certain.

En ce qui concerne la vie quotidienne, les transports constituent un coût considérable pour les étudiants (de 140 à 200F par mois à Lille), l'UNEF réclame donc la gratuité des transports en commun.

En matière de logement, le CROUS doit proposer plus de chambres et rénover les cités sans que le coût en soit assumé par les étudiants. Quant à la restauration, il est anormal que l'étudiant paie de plus en plus cher le repas au Resto-U alors que dans le même temps, la part de l'Etat dans le financement du ticket de R.U. ne cesse de diminuer. En même temps, nous dénonçons la concurrence qui s'instaure entre les CROUS et le secteur privé dans les oeuvres sociales. L'exemple le plus frappant concerne le logement universitaire. L'étudiant qui ne dispose de presque aucune ressource est contraint de loger dans des 9 m<sup>2</sup> le plus souvent insalubres tandis que les entreprises privées s'engraissent sur le dos des étudiants désirant « autre chose » ou ne pouvant pas se procurer une chambre en cité-U.

Si l'on veut voir un jour naître une université de justice sociale, le réengagement financier massif de l'Etat dans l'enseignement supérieur est donc indispensable.

La justice sociale à l'Université passe aussi par la gratuité des droits d'inscription et le retour à la prise en charge totale de la cotisation de sécurité sociale étudiante par l'Etat. Pour le moment, seuls les étudiants boursiers ou ceux qui connaissent de graves difficultés financières peuvent bénéficier de l'exonération des frais d'inscription, soit automatiquement (pour les boursiers), soit en en faisant la demande auprès de la scolarité après avis de l'assistante sociale de l'Université.

La justice sociale et l'égalité des chances passent enfin par l'arrêt définitif des subventions publiques destinées aux facs privées, véritables instruments de la sélection et de la ségrégation financière, ainsi que par le retour des bâtiments de ces établissements au service public d'enseignement supérieur.

## LE PLAN SOCIAL ETUDIANT : analyse et bilan

Lors de l'été 1998, C. Allègre annonçait les mesures du Plan Social Etudiant. Celui-ci était alors présenté comme un plan de rattrapage en matière d'aide sociale pour les étudiants.

Le thème de l'aide sociale a en effet été longtemps occulté par les derniers gouvernements. Si ce sujet était évoqué, c'était dans le mauvais sens du terme : privatisation des oeuvres sociales, prêts bancaires appelés à se substituer au versement des bourses... Toutes ces attaques contre nos acquis sociaux nous ont conduit à adopter une stratégie défensive (ex : occupation des RU contre la hausse des loyers en résidence), et ceci au dépend de nos revendications et de nos propositions. La mise en place dès la rentrée prochaine du PSE est l'occasion pour l'UNEF de s'emparer du débat sur l'aide sociale. Si nous sommes conscients que ce plan, en élargissant notamment les critères d'attribution des bourses, peut rendre service aux étudiants les plus démunis, il nous paraît très loin de nos besoins, de nos revendications et des réalités sociales du monde étudiant.

### LES BOURSES

Les taux des bourses sont réévalués de 3% et de 5% pour les 5<sup>e</sup> échelon. Cette augmentation n'est que purement symbolique puisqu'elle ne permet toujours pas aux titulaires de la bourse de vivre décemment quand celle-ci constitue le seul revenu dont l'étudiant dispose.

Le plafond d'attribution est revu à la hausse pour permettre à 10 000 étudiants supplémentaires de toucher la bourse. L'objectif annoncé est de parvenir à 30% de boursiers en 4 ans... Quand on sait qu'aujourd'hui encore plus de 40% d'entre nous se salarie pour pouvoir étudier, cette mesure est pour le moins peu ambitieuse.

Le PSE prévoit la création d'une bourse échelon zéro. ses titulaires auront le même statut que les boursiers : exonération des frais d'inscription et d'une partie de la sécurité sociale. Cette bourse serait réservée à ceux qui dépassent de peu le plafond. Ils bénéficieraient en outre de certains avantages matériels (réduction ou gratuité pour certains transports en commun par exemple).

Enfin, Allègre promet de délivrer 12 000 AIE supplémentaires. Cette aide est souvent vitale pour les étudiants en échec mais ses critères d'attribution sont extrêmement confus, et les commissions chargées de la répartir le font presque toujours de manière arbitraire. Un syndicat comme le nôtre qui milite pour le maintien de la bourse intégrale en cas de redoublement ne peut se satisfaire d'une telle disposition. De plus, la création d'une bourse par cycle d'études ne semble pas aller dans ce sens.

### LE LOGEMENT

Le PSE aborde la question de la vie universitaire d'une manière extrêmement minimaliste. La rénovation de 150 000 logements est prévue. Vu l'état de délabrement de la grande majorité des logements étudiants, nous ne pouvons que nous satisfaire de cet engagement. Cependant rien n'est dit, ou alors peu clairement, sur le financement de ces rénovations. A l'heure où les entreprises privées participent de plus en plus à la gestion des cités-U, rien dans le contenu du PSE ne semble contrecarrer cette privatisation latente de nos résidences. De même, la construction de 12 000 nouvelles chambres (dont 8 000 pour la seule région parisienne jusque là écartée de ce genre de projet) reste insuffisante. Une fois encore, rien n'est dit sur le financement de ces nouvelles constructions.

Ce n'est pas le rôle de notre organisation de cautionner ce « ravalement de façade ». L'UNEF se doit d'abord d'avancer des propositions alternatives pour amener l'ensemble des étudiants à lutter contre le démantèlement de l'aide sociale. C'est notre devoir de prévenir et refuser toute forme de privatisation des oeuvres sociales. Cependant des besoins importants existent : encore de nombreux sites universitaires sont privés de Cités-U ou de RU. Il ne s'agit pas pour combler cette absence (ce que le PSE ne prévoit pas toujours de faire) de faire appel à des entreprises privées (restauration via les cafétérias ou les sandwicheries, logement) mais de placer l'Etat devant sa mission de service public pour assurer des conditions d'études décentes.

## UNE NOUVELLE FORME D'AIDE SOCIALE ?

Le système d'aide sociale actuel n'est pas satisfaisant, car socialement injuste et incohérent.

L'aide directe est composée de trois éléments principaux qui relèvent plus de la charité (les bourses) ou de l'absurde (l'abattement fiscal) que de la justice sociale :

1/ Les bourses

Elles sont insuffisantes en montant et en nombre et permettent moins de vivre que de survivre. Le versement ne se fait que deux mois après la rentrée et les vacances d'été ne sont pas prises en compte. Puisqu'elles sont attribuées sur les critères de revenu des parents, elles ne tiennent pas compte de l'autonomie financière de l'étudiant. Par ailleurs, le seuil de revenus exclut les étudiants dont la situation sociale est proche des boursiers du 1<sup>er</sup> échelon. L'évocation dans le PSE de la bourse « échelon zéro » n'y fait rien : les bénéficiaires seraient exonérés des frais d'inscription, mais cela était déjà le cas dans la loi de janvier 1984.

Enfin, les bourses ne sont pas conservées en cas d'échec universitaire. Le statut des AIE rend la situation de nombre d'étudiants encore plus précaire.

Les bourses ne constituent pas la principale forme d'aide sociale directe : en 1998, elles n'en concernaient que 27% contre 38% pour la demi-part fiscale. Cette « peau de chagrin » ne constitue en fait qu'une méritocratie misérabiliste. Militer pour l'extension des bourses, pour leur versement sur toute l'année et pour le maintien en cas de redoublement constituent des mesures d'urgence nécessaires mais ne forment pas une véritable alternative sociale.

## 2/ La demi-part fiscale.

Les familles bénéficient d'une réduction d'impôts censée compenser les frais occasionnés par la scolarité ou les études de leurs enfants. Plus la famille est riche, plus la réduction est élevée : celle-ci est proportionnelle au revenu imposable. En revanche, les classes les plus défavorisées n'en profitent pas puisqu'elles ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu.

## 3/ L'ALS

Celle-ci est accordée à tous les étudiants mais son mode d'attribution est absurde. En effet, cette prestation est calculée sur les ressources propres de l'étudiant. Ceux qui dépendent fiscalement de leur famille ne déclarent rien et perçoivent ainsi le plafond maximal de l'ALS. En outre, l'ALS prend en compte le montant du loyer : plus celui-ci est élevé, plus la prestation est importante.

Les carences et les contradictions de ce système contraignent près de 50% des étudiants à se salarier pour financer leurs études. D'autres les abandonnent, découragés par le manque de moyens. Pour garantir l'accès de tous aux études supérieures, la création d'un statut social unique des étudiants est indispensable, véritable condition de la réussite universitaire. Garantir l'accès de tous à l'enseignement supérieur en accordant les mêmes moyens à chaque étudiant en mettant en avant l'égalité des droits entre tous les étudiants, c'est-à-dire garantir le droit d'étudier, tel est le genre de propositions que l'UNEF en tant que syndicat de transformation sociale, est capable d'avancer pour faire progresser la justice sociale à l'Université et ailleurs.

## REVENDEICATIONS EN MATIERE D'AIDE SOCIALE :

- Un plan d'urgence pour les étudiants : 50% d'étudiants boursiers, maintien de la bourse intégrale en cas de redoublement, versement de la bourse sur critères sociaux pour les 3<sup>e</sup> cycles, revalorisation du montant des bourses (40 000F/an pour le 5<sup>e</sup> échelon), versement sur douze mois
- Plafonnement du financement de la demi part fiscale
- Extension des bourses sur critères sociaux pour les étudiants étrangers
- Réquisition des fonds gelés par le CNOUS
- Rénovation du parc immobilier étudiant (sans hausse de loyer et sans privatisation) et construction de 200 000 nouvelles chambres. Au moins 1 cité-U/campus. Baisse des loyers par le CNOUS
- Réquisition des résidences privées et réintégration dans le secteur public des résidences semi-privées.
- Suppression des quotas pour les étudiants étrangers en résidence.
- Retrait de la taxe d'habitation pour le logement universitaire
- Retour à la parité Etat/étudiant pour le ticket de RU et au moins 1 RU/campus.
- Transformation des CUPS en centres de soins (au moins 1 par campus et par cité-U)
- Une crèche/campus
- Gratuité des transports en commun pour tous
- Ouverture au niveau national du débat sur une nouvelle forme d'aide sociale et sur le statut social étudiant (retraites...)

# LE MUTUALISME

## POUR UNE VRAIE COUVERTURE SOCIALE ETUDIANTE : DEFENSE DU MUTUALISME

L'année universitaire 98-99 a vu le « réengagement » de l'UNEF dans le mutualisme étudiant. Si ce domaine, par son aspect social, est un terrain de lutte important pour notre syndicat, le nouvel engagement de l'UNEF dans ce secteur ne s'est malheureusement pas fait sur des bases permettant une véritable défense du mutualisme étudiant. En effet, la plate-forme choisie par notre Bureau National ne nous semble pas suffisante pour garantir une couverture sociale correcte et équitable.

Le réinvestissement de l'UNEF dans le mutualisme doit se faire en vue de l'objectif suivant : la gratuité et le libre accès des soins pour tous, grâce à la prise en charge par l'intermédiaire du régime général de la sécurité sociale de l'intégralité des soins.

Il convient donc de se battre :

1/ dans un cadre général :

- pour la gratuité de la sécurité sociale étudiante

2/ dans le cadre des mutuelles et de la MNEF en particulier :

- en attendant la gratuité des soins, pour l'instauration d'une couverture totale et unique pour tous avec une cotisation la plus basse possible évoluant en fonction des revenus de l'étudiant
- pour le remboursement intégral de tous les moyens de contraception (pilule, préservatifs...) et de l'avortement.
- pour le respect du code du mutualisme.
- contre l'entrée des assurances privées sur le marché.
- pour l'unicité du mutualisme étudiant.

## CULTURE

Dans le domaine de la culture et des loisirs, l'UNEF doit combattre pour permettre aux étudiants d'avoir accès à toutes les formes d'expression culturelle sans que celles-ci ne soient limitées par les moyens financiers.

De plus, l'UNEF doit lutter pour permettre la multiplication des manifestations culturelles dans les endroits fréquentés par les étudiants (Université, campus...), notamment en aidant les étudiants étrangers à avoir une expression culturelle propre, ou encore en favorisant l'accès à toutes les formes de culture peu ou pas présentes dans les circuits de diffusion culturelle traditionnels.

Enfin, il nous semble important dans le contexte actuel de réaffirmer l'importance des matières historiques, littéraires, artistiques ou autres dans les formations, à tous les niveaux scolaires et universitaires.

## L'UNIVERSITE ET LES REFORMES

En juin 1997, la France change de majorité parlementaire et de gouvernement : Jospin succède à Juppé, la gauche plurielle succède à la droite. Depuis bientôt deux ans, le gouvernement Jospin a pu mettre en oeuvre sa politique et l'on peut aujourd'hui tirer quelques bilans : malgré une différence sur la forme, le fond de sa politique est le même que celui de Juppé, à savoir une politique au service du patronat, contre les acquis des travailleurs et de la jeunesse.

Jospin et son équipe ont des objectifs clairs : poursuivre la construction européenne dans sa vision libérale et casser les acquis des travailleurs. En paraphant le traité d'Amsterdam aux lendemains de sa nomination, Jospin a clairement fait son choix : poursuivre Maastricht et, notamment, respecter coûte que coûte les fameux critères de convergence. Conséquences ? Aujourd'hui, le gouvernement Jospin est reconnu comme celui qui a le plus privatisé, largement devant celui de Juppé dans le même laps de temps (entre 1995 et 1997) : Air France, France Télécom ont ainsi été vendus au secteur privé, la première pierre de la privatisation d'EDF et de GDF vient tout juste d'être posée (avec l'ouverture de la production électrique à la concurrence), d'autres sont à venir (La Poste, SNCF, Crédit Lyonnais, Aérospatiale...). Parce qu'aujourd'hui la

grande idée est de dire que les services publics coûtent trop cher à l'Etat, le gouvernement Jospin a amorcé, à grande échelle, la casse des services publics aux détriments de la satisfaction des besoins sociaux

Le second grand chantier du gouvernement est celui de la déréglementation générale des conditions de travail (inspirée également par les textes de l'Union Européenne). Jospin a déjà commencé son sale boulot en mettant en oeuvre plusieurs mesures :

- les emplois-jeunes qui remettent en cause ouvertement les statuts des fonctionnaires car ils effectuent les mêmes tâches, mais n'en ont pas le statut ni la rémunération. Les « nouveaux métiers » d'Aubry sont une vaste fumisterie qui permet au gouvernement de ne pas créer les postes nécessaires dans les différents services publics. Par exemple, dans l'Education Nationale, où ils sont les plus nombreux, les emplois-jeunes effectuent les tâches des surveillants et des enseignants.
- la loi Aubry sur les 35 heures qui est l'un des plus importants coups portés aux acquis des travailleurs. Le bilan de cette loi est sans appel : conventions collectives remises en cause, généralisation de la flexibilité, annualisation du temps de travail, réduction ou blocage des salaires, augmentation des heures supplémentaires et ... presque pas d'emplois créés et très peu de « sauvés ». Seuls les patrons se réjouissent aujourd'hui de cette loi, malgré la fausse grosse colère du CNPF au début.

Ce bilan n'est pas exhaustif, mais il est significatif de la politique menée par le gouvernement Jospin et la gauche plurielle : servir au mieux les intérêts des capitalistes français et européens et s'opposer aux aspirations des travailleurs et de la jeunesse.

Et à la fac ?

Après Jospin-Allègre et Jospin-Lang de 1990 à 92 et Bayrou en 1995. c'est au tour d'Allègre d'accéder au ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de la Technologie. Chacun d'eux a fait sa propre réforme, mais le constat que l'on peut faire est que l'objectif de l'ensemble de ces réformes est le même : la destruction et la privatisation de l'Enseignement supérieur public par l'appauvrissement des connaissances, la casse des statuts des enseignants et des étudiants, la connexion de « bassins de formation » à des « bassins d'emplois » et l'autonomie des facs, l'introduction de plus en plus massive de financements privés et des entreprises dans l'élaboration des contenus pédagogiques, la suppression des diplômes et des programmes nationaux... Pour nous mobiliser, nous devons disposer d'analyses claires permettant de cerner les enjeux majeurs. L'UNEF doit dénoncer ces réformes de casse de l'Enseignement supérieur public.

## LA POLITIQUE UNIVERSITAIRE DEPUIS LE DERNIER CONGRES (Toulouse).

La réforme Bayrou s'applique.

Il est important de dire quelques mots sur la réforme Bayrou, qui est la dernière en date qui est appliquée aujourd'hui dans les universités. François Bayrou a, en 1996, repris le travail de Jospin lors de son passage au ministère de l'Education Nationale entre 1989 et 1992 :

- par une réforme pédagogique, disloquer totalement les DEUG et professionnaliser les premiers cycles pour « tenir compte de la réalité du marché du travail »,
- accélérer la régionalisation des facs en ce qui concerne le financement, avec la mise en place du plan « Université 2000+ », poursuite du plan « Université 2000 » initié par Jospin (en 1991) qui fait que les facs sont de plus en plus financées par les collectivités territoriales (conseils généraux, régionaux,...) et de moins en moins par l'Etat.

Cette réforme s'est appliquée à des rythmes différents en fonction des facs et même en fonction des UFR. Ceci dit, la réforme pédagogique a été largement généralisée : appauvrissement des enseignements (création des UE de découverte, baisse du nombre d'heures des matières fondamentales,...), semestrialisation, création des stages au moins dans les 2èmes cycles littéraires (ex de la maîtrise « professionnalisante » de Lettres Modernes avec le stage « rédaction de catalogue » à Lille III) ...

Le plan « Université 2000+ » s'est bien mis en place, permettant à l'Etat de se désengager financièrement et contraignant les étudiants à payer plus de droits d'inscription.

Malgré quelques luttes locales et la diffusion de l'information, nous avons fait les frais, ici, d'un manque de relais de notre Union nationale, qui ne s'est pas clairement prononcée contre cette réforme (avec notamment l'abstention de notre représentant au CNESER lors du vote sur les textes de la réforme).

## Allègre, ou comment passer à la vitesse supérieure dans la casse de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dès son arrivée au ministère de l'Education, de la Recherche et de la Technologie, Claude Allègre a donné le ton en faisant des déclarations fracassantes sur le « dégraissage du mammoth », visant ainsi les enseignants du 2nd degré. On n'a pas tardé à voir la traduction de ce genre de phrase au niveau de l'enseignement supérieur.

Juste avant les grandes vacances 1998, Jacques Attali publie son rapport intitulé « Pour un modèle européen d'enseignement supérieur ». Les nombreuses « recommandations » qu'il y fait vont toutes dans le même sens : accélérer la privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. De son côté, Allègre se défend en répétant à qui veut bien l'entendre que ce n'est qu'un rapport, qu'il n'est pas engagé. Il utilise la même méthode que Bayrou avait employée avec le rapport Laurent (en 1994), dont beaucoup de « propositions » se sont retrouvées dans la réforme Bayrou.

A la rentrée prochaine, ou à la suivante, les étudiants seront bien confrontés aux différentes mesures avancées par Attali, à savoir :

- accélération de la régionalisation du financement des facs avec le plan U3M (« Université du 3ème Millénaire »), « négocié entre l'état et chaque région ».
- augmentation des frais d'inscription, préconisée d'ores et déjà par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) du 7 octobre 1998
- l'université au service du privé car elle « doit mettre en place des formations professionnalisantes en nombre suffisant pour répondre aux attentes de l'économie » (Contrat d'établissement type 1999-2002), cf les « pépinières d'entreprises »
- une réforme pédagogique avec le 3/5 ou 8, accélération de la professionnalisation, fin du cadre national des diplômes, mise en place de « modules de culture d'entreprise », fin de la validité permanente des diplômes.

En ce qui concerne la casse de la recherche, voici quelques mesures :

- rentabilisation de la recherche
- segmentation du savoir avec la création des pôles d'excellence régionaux.

La liste n'est, bien sûr, pas exhaustive ; pour le détail des rapports Attali et U3M, cf les différents tracts de l'AGEL et le 4 pages écrit lors de la coordination de Bordeaux en février.

Pendant 3 mois (octobre-décembre 1998), une vingtaine d'universités ont connu des mouvements d'ampleur contre les rapports Attali et U3M. Le mouvement n'étant pas unifié et réel sur tout le territoire, Allègre n'a pas reculé. Là encore, la direction de notre Union nationale n'a pas cherché à engager le combat contre ces dangers. Et pour cause : Karine Delpas, la présidente de l'UNEF, considère le rapport Attali comme « bien sûr un élément important du débat » dans son rapport au Collectif National des 3 et 4 octobre 1998. Le problème est que le débat est déjà réglé : Attali et Allègre, par les mesures « proposées », se placent sur le terrain de la casse de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Bien sûr, le rapport Attali est critiqué par le Bureau National, mais la réponse de notre direction nationale n'est absolument pas au niveau de l'ampleur des attaques : en effet, « il semble donc évident que l'intervention la plus large des étudiants en cette rentrée sera déterminante pour pousser dans le bon sens la construction européenne des savoirs. C'est dans ce sens que l'UNEF prendra toutes les initiatives permettant l'élaboration des propositions, notamment par l'organisation, le 5 décembre à Paris, d'un Festival étudiant Européen » (même rapport au CN des 3-4 octobre 1998).

## Les motivations des adversaires de l'enseignement supérieur et la logique de la réforme universitaire.

Les deux axes principaux de la politique de Jospin-Lang, de Bayrou et aujourd'hui d'Allègre, c'est d'une part la destruction du cadre public et national des diplômes, et d'autre part l'appauvrissement des enseignements. Ces éléments correspondent aux deux nécessités actuelles du capitalisme que sont la casse des statuts et la déqualification des diplômes.

L'un des objectifs prioritaires du patronat aujourd'hui, c'est la destruction des garanties que les travailleurs ont arrachées pour défendre les salaires et les conditions de travail. S'il s'acharne à disloquer les diplômes nationaux, c'est parce qu'ils sont reconnus dans les conventions collectives, dans le statut général de la fonction publique, et donnent droit à des grilles nationales de salaires. L'autonomie, le financement privé

des facs, et leur corollaire, la création de diplômes locaux, permettent au patronat de contourner ce qu'il appelle les "contraintes statutaires" et d'abaisser les coûts salariaux.

Aussi, la politique universitaire menée correspond au processus de déqualification généralisée qui touche l'ensemble des emplois. La thèse selon laquelle l'introduction dans la production des nouvelles technologies, de l'informatique, de la robotisation, etc... amènerait une revalorisation du travail humain, et un besoin accru de main-d'oeuvre qualifiée, notamment intellectuelle, est un mythe. Dans le cadre d'une économie régie exclusivement par la recherche du profit, et non par la satisfaction des besoins sociaux, l'utilisation des progrès technologiques ne peut produire au contraire qu'une dégradation du travail et une déqualification des emplois, c'est-à-dire un transfert de main d'oeuvre des emplois qualifiés vers les emplois peu qualifiés, flexibles et polyvalents.

La déqualification des emplois nécessite que l'enseignement ne soit plus fondé seulement sur la transmission des connaissances, mais sur l'acquisition de l'« expérience » d'un certain nombre de "comportements d'adaptation". Le patronat a besoin d'abaisser le niveau général de formation. Il a besoin d'un grand nombre d'étudiants formés à bac+2, voire bac, et souhaite réduire et déqualifier les formations de niveau bac+4, bac+5. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la politique de « professionnalisation » de l'enseignement supérieur, qui privilégie l'apprentissage en entreprise par rapport aux savoirs théoriques.

Les objectifs du patronat pour l'enseignement supérieur sont clairs : apporter moins de savoirs, moins de connaissances, mais une plus grande aptitude à se conformer aux nouvelles normes du capitalisme que sont la précarité, la flexibilité, les reconversions et les délocalisations.

Les problèmes bien réels que connaissent les étudiants ne sont pas dus aux carences du système universitaire: le fait que des diplômés à bac+4 ou bac+5 ne trouvent bien souvent que des « petits boulots » n'est en rien un problème scolaire. On aura beau multiplier des réformes concernant l'organisation et le contenu des études, on ne résoudra pas un problème qui est de nature économique et social et non pas pédagogique.

## Contre la casse de l'enseignement supérieur et de la recherche publics, organisons la riposte !

Nous ne pouvons pas découper la politique menée en « bons » et « mauvais » côtés. Nous ne pouvons pas soutenir certains aspects « positifs » en rejetant quelques points « négatifs ». Cette politique relève d'une politique globale, celle de la destruction du cadre public et national de l'Université, celle de la dévalorisation des enseignements, que l'on ne peut ni amender, ni négocier. Pour rompre totalement avec elle, l'UNEF doit se prononcer :

- pour l'abrogation de la réforme pédagogique de Bayrou qui donne un cadre pour les prochaines réformes pédagogiques en modifiant tel ou tel aspect de la réforme initiale, mais en conservant le principe général d'autonomie.
- pour le retrait total du plan U3M et la non-application du rapport Attali, pour l'arrêt de la contractualisation, pour le maintien du cadre exclusivement public et national du financement des formations, pour le réengagement financier de l'Etat, pour la nationalisation des fonds régionaux déjà mis en œuvre et pour la réquisition de toutes les facs privées.
- contre les formations en alternance, la professionnalisation de l'enseignement, contre toute intervention du patronat dans l'organisation pédagogique et financière de l'Université et de l'Education nationale.
- pour qu'aucun stage ne soit imposé à un étudiant poursuivant une formation non professionnalisante
- pour que tout stage doive se dérouler dans le cadre prévu par les conventions collectives pour un CDI
- pour la suppression des prêts bancaires, pour des bourses en nombre et en montant suffisants, attribuées en fonction des critères sociaux définis nationalement et gérées par le CROUS.
- pour la gratuité des études
- un diplôme = un emploi qualifié

Par ailleurs, il nous paraît indispensable d'élaborer un projet général social et pédagogique, autour duquel nous pourrions nous unifier.

# L'EUROPE

Face aux dernières attaques contre les étudiants et contre l'Université publique et laïque (Attali, U3M...) basées sur un plan d' « harmonisation européenne », une position claire sur l'Union européenne doit être prise par l'UNEF.

L'Union européenne n'est pas un ensemble neutre que l'on pourrait dévier de son orientation réactionnaire dans un sens progressiste. Cette construction économique, politique, policière et militaire, et son accélération sont le résultat :

- 1/ - de la crise de surproduction du capitalisme et le besoin de marchés de plus en plus vastes  
- de la financiarisation de l'économie  
- de l'internationalisation de plus en plus poussée des échanges dans un monde où ne préexiste plus que le capitalisme sous domination états-unienne
- 2/ mais également d'une montée des contradictions inter-impérialistes entre les 3 blocs (Europe, ALENA et Japon)

Cette construction est une arme :

1/ pour faire payer la crise aux travailleurs, aux couches populaires et moyennes (et donc des étudiants), ce qui passe par :

- la casse des statuts et des conventions collectives
- l'attaque sur les salaires et le développement de la précarité
- une attaque sur les entreprises et les services publics pouvant être rentables, et adaptation aux besoins des entreprises pour les autres (dont une grande partie de l'Université)
- attaque sur les droits sociaux, démocratiques (régionalisation, décrets supranationaux hors contrôle des citoyens) et antifascistes

2/ en renforçant l'exploitation des pays du Sud, en particulier sous domination d'un pays européen (notamment une grande partie de l'Afrique souffrant de l'impérialisme français), tout en participant au « nouvel ordre mondial » qui ne laisse le choix qu'entre les Plans d'Ajustement Structurels du FMI et de la Banque Mondiale ou l'embargo-blocus.

3/ en construisant l'Europe forteresse, tout en développant la précarité à l'intérieur des non-occidentaux (notamment en créant des sans-papiers)

4/ en construisant une armée d'intervention capable de s'opposer aux forces des Etats-Unis

L'UNEF doit donc revendiquer au minimum :

- le retrait total du rapport Attali et du plan U3M et tout autre plan qui serait basé sur une « harmonisation européenne »
- l'abrogation des traités de Maastricht, d'Amsterdam et de stabilité
- le retour à l'indépendance monétaire
- l'arrêt de l'espace de Schengen et la destruction du fichier y attaché
- l'arrêt de l'unification policière et militaire au niveau européen
- l'arrêt de la régionalisation et réaffirmation du rôle de l'Etat et son réinvestissement financier sur les questions sociales et les services publics
- la fin des activités de la Commission de Bruxelles
- le monopole étatique sur le commerce extérieur
- le retrait de la France de l'OTAN
- abrogation du plan Juppé
- au niveau de l'organisation : sortie de l'ESIB

## LES INTERVENTIONS DE L'UNEF

Etudiants/travailleurs : même combat !

Les étudiants n'auront rien à gagner en terme d'obtention d'emploi en se contentant d'apporter des modifications pédagogiques à l'université. Ce ne sont pas des modules d' « insertion professionnelle » (savoir rédiger un CV, développer ses capacités de « communication », acquérir des « techniques de recherche

d'emploi », etc.) que les étudiants trouveront du travail. En effet, les attaques contre l'Enseignement supérieur ne sont que l'expression à l'Université, d'une politique plus générale de destruction globale des acquis sociaux. Le rôle de l'UNEF, dans ce cadre, est de faire prendre conscience aux étudiants que les projets en cours pour l'université n'ont pour vocation que d'accompagner la restructuration de la crise de l'économie multipliant emplois précaires, déqualification et casse des acquis sociaux dont les conséquences sont pour les étudiants : liquidation des filières basées sur les disciplines fondamentales surqualifiant les jeunes, création de diplômes locaux ...

Ceci exige que l'UNEF s'engage aux côtés des organisations syndicales de l'Education nationale qui luttent pour la préservation du service public de l'enseignement. L'UNEF se prononce pour :

- l'augmentation du nombre de postes aux concours de recrutement des personnels enseignants et non enseignants
- la titularisation de tous les contrats précaires (MA, CES, emplois-jeunes...)
- l'abrogation des lois cadres actuelles sur les 35h sur la base de l'exigence : 35h tout de suite sans diminution de salaire, sans annualisation, sans augmentation de la flexibilité.
- le retour aux conventions collectives d'avant la signature sur les 35h pour les branches et entreprises concernées, non remise en cause à la baisse des autres.
- SMIC à 8 500F
- la fin de limite d'âge pour le RMI
- RMI à 5 000F
- le rejet de la réforme Allègre sur les surveillants, qui vise à casser leur statut alors qu'il faudrait une augmentation importante du nombre de postes
- le retrait de la « Charte pour le XXIe siècle », réforme d'Allègre (inspirée par Bayrou) qui s'attaque à l'enseignement primaire et secondaire (appauvrissement des enseignements fondamentaux, transformation des écoles en garderies...)

L'UNEF doit également s'engager aux côtés des organisations syndicales des travailleurs pour mener une campagne sur les 35 heures sans perte de salaire avec embauche équivalente. Ceci déboucherait sur une manifestation nationale revendicative du « Tous ensemble »

L'UNEF doit soutenir les chômeurs en lutte, notamment en participant à la manifestation de clôture des marches européennes contre le chômage du 29 mai 1999 à Cologne (Allemagne)

### Lutter contre l'impérialisme

Nous vivons désormais dans une société régie par la mondialisation, largement dominée par le "monde occidental" et le dogme du libéralisme, où les équilibres sont plus précaires qu'auparavant. C'est pour cette raison que les Etats-Unis, des pays européens, ou même le Japon, veulent étendre leur surface d'influence en s'érigant le droit d'intervenir où bon leur semble. Ces interventions néo-coloniales se font en général sous la bannière de l'ONU, qui n'est en rien un organisme neutre, à la tête de laquelle on retrouve les pays impérialistes.

L'activité de l'UNEF dans le domaine international doit être liée à la détermination claire des adversaires que sont les impérialistes et s'opposer à leur politique de domination du monde par le contrôle des matières premières, le soutien tacite à des régimes (Maroc, Algérie, Chili, pays de l'Amérique Latine, etc.) qui asservissent leur peuple. Quand l'ONU intervient, elle le fait dans le but de maintenir les pays en rébellion dans le giron impérialiste en imposant les lois du FMI.

La situation des pays dominés s'analyse dans le cadre d'une crise économique mondiale. Ce sont les plans du F.M.I. qui sont les facteurs de la dégradation sociale et économique de ces pays. Ces populations ne trouveront d'issues que par des réponses apportées par le mouvement ouvrier éradiquant les mesures d'austérité. L'UNEF, si elle s'engage dans une campagne de solidarité, doit l'organiser en liaison avec des syndicats de travailleurs du pays qui se battent à l'heure actuelle contre les privatisations, la casse des acquis sociaux... L'UNEF doit également s'engager aux côtés des peuples en lutte pour la reconnaissance de leur souveraineté nationale et/ou contre leurs gouvernements dictatoriaux soutenus par les pays impérialistes, notamment la France.

L'UNEF doit clairement prendre position dans le camp anti-impérialiste et lutter pour empêcher les agressions impérialistes:

- il faut exiger l'arrêt de tous les embargos (Cuba, Irak, Libye, Serbie...), cette méthode ne visant qu'à affamer et diviser les peuples.
- le retrait inconditionnel des troupes d'occupation impérialiste où qu'elles soient.
- l'annulation de la dette du tiers monde
- la fin du soutien du gouvernement français à des régimes dictatoriaux et/ou de non droit, habillés ou non par une vitrine démocratique
- l'arrêt du plan de privatisation des entreprises publiques (en particulier en Afrique)
- la non ratification de l'AMI, PET, NTM...
- l'affirmation claire et forte du droit à l'autodétermination y compris la séparation pour les colonies françaises (DOM-TOM)
- une véritable commission d'enquête sur la responsabilité des militaires français dans le génocide au Rwanda

## POUR UN SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET LE FASCISME

En 1994, de nombreux immigrés sans-papiers sont sortis de l'ombre en entamant la lutte pour leur régularisation globale. En 1999, les sans-papiers sont toujours en lutte car le gouvernement Jospin refuse de les régulariser. Pire, le ministre de l'intérieur, Chevènement, nous a sorti un texte de loi qui aggrave les dispositions de la très décriée loi Pasqua. Le gouvernement a ainsi rajouté une pierre à l'édifice raciste des lois françaises. Ce genre de loi désarme les immigrés, renforce le poids de l'extrême-droite et obscurcit les responsabilités du patronat dans la crise économique.

Les militants de l'UNEF connaissent la circulaire Sauvé-Marchand qui autorise, depuis 1991, la préfecture à discerner chez les étudiants étrangers ceux qui sont de « faux » étudiants de ceux qui sont des « vrais ». Un changement de filière, une absence à un examen, un échec, peut justifier le refus de renouvellement d'une carte de séjour temporaire. Ce qui conduit en pratique à une expulsion du territoire français. L'abrogation de cette circulaire est plus que jamais nécessaire.

Chevènement, dans son texte de loi, en remet une couche en rendant plus difficiles les possibilités d'entrer en France des étudiants étrangers : il met l'accent sur le fait qu'il faut distinguer les étudiants qui seront « utiles » à la France par leurs travaux de recherche, et les autres étudiants. L'UNEF doit donc lutter contre cette mesure discriminatoire et raciste.

L'UNEF doit se battre pour l'abrogation de tous les textes racistes (lois, circulaires, règlements...) en vigueur : ordonnances de 1945, circulaire Sauvé-Marchand, lois Joxe, Pasqua, Debré et Chevènement.

La montée du racisme a pour corollaire la montée de l'extrême-droite. Même si le FN a éclaté en 2 ces derniers temps, le terreau dont il s'est nourri (le chômage) existe toujours. Affaiblie temporairement par cette division, l'extrême-droite est toujours présente sur le terrain et continue à diffuser sa haine des immigrés et des travailleurs. Nous devons organiser une riposte pour empêcher son expression. Nous devons défendre le principe d'appeler systématiquement à la même heure, le même jour, au même endroit des rassemblements, manifestations pour empêcher la banalisation des fascistes et les contraindre à reculer dans leur travail de masse.

Le racisme prend ses racines dans la crise économique. Aussi, les réponses que l'on pourra y apporter seront les meilleures garanties à terme de l'affaiblissement de ce fléau. Quand nous luttons pour une amélioration des conditions de vie et d'études, quand des syndicats de travailleurs offrent des issues à la crise économique, le mouvement syndical sape le fond de commerce de l'extrême-droite.

Contre le racisme et le fascisme, l'UNEF doit exiger :

- l'abrogation de toutes les lois et circulaires racistes et discriminatoires
- la régularisation de tous les sans-papiers
- l'arrêt des expulsions, le retour des expulsés et la fermeture des camps de rétention
- la citoyenneté automatique après 5 ans de résidence en France
- le droit de vote de tous les immigrés à toutes les élections
- la fin de l'Europe forteresse
- le droit d'accès des non nationaux aux emplois de la fonction publique
- le droit d'asile pour tous les ressortissants des peuples opprimés

- l'égalité des droits étudiants français/étrangers (carte d'étudiant=1 carte de séjour), suppression des quotas en cité-U, accès pour tous au régime de protection sociale

## L'ALGERIE

- L'UNEF dénonce la politique de la France en Algérie qui selon les principaux partis est de cautionner le gouvernement algérien, dont 9 ministres sont intégristes, ou de soutenir la conciliation avec les intégristes qui ne sont pas représentés au gouvernement.
- Droit d'asile pour tous les Algériens non intégristes

## LE SYNDICAT

### Pour la révision des statuts

La répartition des délégués de la région Nord/Pas-de-Calais pour le 79<sup>e</sup> congrès a révélé un grave dysfonctionnement des attributions du nombre de participants au congrès des AGE.

En effet, Lille revendique 77 cartes et s'est vu attribuer 8 délégués, alors que Lens, Dunkerque, Calais, Arras et Valenciennes qui comptent pour l'ensemble 3 adhérents et aucune AGE (ces camarades ayant fait le choix de s'affilier à l'AGEL-UNEF) ont obtenu 10 délégués

En fait, les instances dirigeantes de l'UNEF ont appliqué les statuts actuels à la lettre. Les villes de Calais, Arras et Dunkerque ne comptant aucun adhérent ont donc la chance d'obtenir deux délégués. Outre le ridicule d'une telle situation, cela a le mérite de révéler que 5 AGE ayant entre 0 et 10 militants peuvent obtenir plus de délégués qu'une AGE de 80 militants. De plus, cela remet en cause la création et l'existence des AGE de l'UNEF qui peuvent vivre sans ou avec un seul adhérent. Il nous semble urgent de revoir les statuts, notamment sur les points suivants :

1/ au niveau du nombre d'adhérents décidant du nombre de délégués :

- entre 5 et 15 adhérents : 2 délégués
- entre 16 et 30 adhérents : 3 délégués
- ensuite, comme avant

2/ quant à la création ou à l'existence d'une AGE, qu'elle ne soit effective qu'à partir d'un nombre d'au moins 3 adhérents, nombre minimal permettant l'existence d'une activité militante et la constitution d'un bureau

### Fonctionnement et démocratie

L'UNEF doit se donner les moyens de devenir une organisation de masse. Cela passe par une analyse, des revendications et des méthodes de luttes correctes. Mais cela passe aussi par son fonctionnement interne. Nous ne pouvons nous résoudre à ce qu'une seule sensibilité soit représentée au BN surtout lorsqu'elle pèse entre 50 ou 70% des votes de congrès.

Pour restaurer la confiance dans nos rangs, nous devons établir le principe de la préparation collégiale du congrès national ainsi que son déroulement interne :

- L'ensemble des textes de congrès doit pouvoir être envoyé par le BN aux AGE, deux mois avant la tenue des congrès locaux pour préparer les congrès locaux.
- L'organisation du congrès, son ordre du jour, l'ordre des interventions, doivent être préparés dans un cadre collégial.
- Lorsque des points d'orientation apparaissent après débat comme inconciliables, des votes contradictoires entre des textes doivent pouvoir avoir lieu.
- Une représentation équitable des adhérents proposant une orientation différente doit être assurée au BN, ainsi qu'un partage des tâches et responsabilités
- Un compte-rendu écrit et détaillé des BN et CN, incluant tous les textes et propositions présentés, doit être envoyé à l'ensemble des AGE.

### Travail unitaire

L'UNEF doit interpellier systématiquement l'UNEF-ID ainsi que les autres organisations syndicales (Sud-étudiants, SEUL etc.) afin de favoriser l'unité des étudiants et de leurs organisations. Mais unité ne veut pas dire unicité. Nous ne cherchons pas systématiquement à nous aligner sur leurs positions. Quand nous interpellons les autres organisations syndicales, c'est toujours dans l'intérêt des étudiants, sur la base de la lutte contre les mesures de démantèlement de l'Université avec des revendications liées à l'actualité.

L'organisation d'actions syndicales, notamment avec d'autres syndicats, doit se préparer dans un cadre collégial

### Réseau et réunification syndicale

La perspective d'une réunification syndicale doit permettre l'unité maximale des étudiants et réenclencher un regain d'intérêt pour le syndicalisme. Cette réunification ne peut évidemment se construire que sur des bases de lutte pour la défense des étudiants et contre les réformes de casse de l'enseignement supérieur. Elle doit également se faire après un travail commun à la base sur les luttes des étudiants et contre les projets gouvernementaux, et non pas seulement par une alliance entre les directions nationales.

A l'heure actuelle, le réseau proposé avec l'UNEF-id, la FAGE, etc... ne se faisant pas sur de telles bases et la réunification pour créer un syndicat de lutte qui défende les intérêts étudiants n'étant pas à l'ordre du jour :

- d'une part, la création d'une « nouvelle forme d'organisation du mouvement étudiant » n'est donc pas acceptable
- d'autre part, il est obligatoire que l'UNEF quitte le réseau qui ne fait qu'accélérer sa dérive corporatiste et la baisse de ses revendications

### LES DELEGATIONS POUR L'AGE DE LILLE

- 1/ Thierry BASTIEN
- 2/ Thomas STEZYCKI
- 3/ Saïd LYAMOURI
- 4/ Sébastien MEURANT
- 5/ Sandrine HANGARD
- 6/ Gilles ANDRIES
- 7/ Allal BOUSSATA
- 8/ William ROGER

#### Suppléants :

Gaëlle MARY  
Manue VANDEKERCKHOVE  
Vincent LALOUETTE  
Pierre CRIKELAIRE  
Boris PASQUIER  
Mathilde DEMARECAUX

#### PROPOSITION AU BUREAU NATIONAL :

Thomas STEZYCKI